

État de la biodiversité de l'Ontario Synthèse 2025



Conseil de la
biodiversité
de l'Ontario

Avant-propos

Mot du sous-comité du rapport sur l'état de la biodiversité de l'Ontario

Nous sommes à un tournant pour la nature en ce 20e anniversaire de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario. Il y a lieu de se féliciter de nos efforts collectifs — deux décennies de collaboration, de conservation, de restauration, de surveillance et de reddition de compte — mais aussi de s'interroger sur ce qui reste à faire pour protéger notre Terre nourricière.

C'est 20 ans de défis et de réussites qui s'enchaînent dans notre lutte pour la biodiversité. La population de l'Ontario est plus consciente que jamais du rôle vital de la biodiversité et de son importance pour le bien-être mental et physique. Les gens se rendent aussi compte de l'utilité de cette solution naturelle pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter. Les perspectives et approches se diversifient pour restaurer et préserver la biodiversité, et les contributions cruciales des Premières Nations et du secteur privé se font de plus en plus substantielles. Toutefois, la pollution, la perte d'habitats naturels et la montée des espèces envahissantes, toutes accentuées par les changements climatiques, continuent de menacer cette richesse écologique, particulièrement dans le Sud de l'Ontario.

Bien que des progrès importants aient été réalisés, ils ne suffisent pas à stopper, et encore moins à renverser, le déclin du milieu naturel et la perte des bienfaits qu'il procure à l'humain. Le problème n'est pas unique à l'Ontario; il reflète malheureusement une tendance nationale et planétaire.

La Stratégie de la biodiversité de l'Ontario, actualisée pour 2023-2030, continue sur la lancée de nos réussites antérieures pour outiller les particuliers, aplanir les obstacles et convertir le savoir accumulé depuis deux décennies en gestes concrets. Notre travail de surveillance et de signalement de l'état de la biodiversité en Ontario se poursuit en ce sens.

Un tournant, c'est un moment de profond changement qui définit le cours des événements. Beaucoup de travail a été fait pour protéger et restaurer la biodiversité, mais 20 années d'observation et d'expérience montrent que cela ne suffit pas. Comme le dit l'adage, «Le meilleur moment pour planter un arbre, c'était il y a 20 ans. L'autre meilleur moment, c'est maintenant.» Le même principe vaut pour les changements transformateurs nécessaires à la protection et à la restauration de la biodiversité: dans l'idéal, on les aurait apportés il y a des décennies. Sinon, le mieux reste le moment présent.

Voilà le tournant où nous sommes pour la nature.

Quand, dans 20 ans, on regardera ce qui a été fait, que verra-t-on? Le souhait formulé il y a 15 ans dans le rapport de 2010 sur l'état de la biodiversité de l'Ontario n'a rien perdu en pertinence:

«Puisse ce rapport inspirer les Ontariennes et Ontariens à faire attention à la Terre, et à protéger et préserver la biodiversité tant dans leur cour qu'à l'échelle de la province.»

Photo: Paula Julio





Photo: Angelo Matela

Introduction

La biodiversité est essentielle à la survie de l'humanité. En Ontario, les gens sont plus conscients que jamais de son importance pour leur santé et leur bien-être. Les pressions sur la nature s'accroissent, mais notre capacité à assurer un avenir sain et prospère aux générations futures se développe aussi. Pour protéger et restaurer la biodiversité de notre province, nous devons en comprendre l'état actuel, recenser les pressions et menaces qui la guettent, et travailler ensemble à sa sauvegarde et à sa gestion durable.

Le rapport 2025 sur l'état de la biodiversité de l'Ontario nous aide à mieux comprendre les tendances qui s'observent dans la biodiversité de notre province. À l'aide de 27 indicateurs, on y dresse le bilan des progrès par rapport aux cibles fixées dans la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario pour 2025 et 2030.

Ces indicateurs font la synthèse de l'état de la biodiversité, des répercussions, des pressions et de nos efforts pour protéger, restaurer et gérer responsablement la nature dans la province. Certains renvoient directement aux cibles de la Stratégie, tandis que d'autres servent au suivi de facteurs importants pour la biodiversité.

Considérant que les jalons sont fixés pour 2025 et 2030, le présent rapport de synthèse se veut aussi un rapport d'étape. Il fait ressortir les tendances actuelles et indique si l'on est ou non en voie d'atteindre nos objectifs ambitieux, mais nécessaires, pour protéger la biodiversité ontarienne.

La biodiversité et son importance.

La biodiversité représente la variété de la vie sur Terre. Toutes les choses vivantes et les façons dont elles interagissent entre elles et avec leur environnement. La biodiversité se ramène essentiellement à l'interconnexion: toutes les espèces dépendent les unes des autres pour survivre.

Les humains dépendent de la biodiversité autant pour purifier l'air et l'eau et lui fournir de la nourriture et des fibres que pour lui faire vivre de riches expériences en plein air — en randonnée, à la pêche, en canoë... La conservation de la biodiversité ontarienne est importante, car des écosystèmes sains sont à la base de collectivités prospères et d'économies durables. De plus, la biodiversité permet de mieux atténuer les impacts des changements climatiques et de s'y adapter, ce qui renforce son importance pour un avenir durable.

Au-delà de ses bienfaits pratiques, la biodiversité a aussi une valeur inhérente et mérite en soi d'être reconnue, valorisée et préservée.

L'Ontario est une vaste province, plus grande que bien des pays du monde. Ses écosystèmes vont de la luxuriante forêt feuillue carolinienne au sud-ouest à la toundra arctique sur la côte de la baie d'Hudson. Sa flore, sa faune et ses biomes sont d'une diversité exceptionnelle qui dépasse les 250 000 lacs, les 70 millions d'hectares de forêt et les 30 000 espèces connues.

Ses environnements vastes et variés comptent certains des écosystèmes les plus intacts, mais aussi certains des plus touchés par l'humain, ce qui en fait un territoire complexe à inventorier.





Photo: Jenny Gleeson

Chronologie

2005

- Le gouvernement provincial établit la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario.
- Cette stratégie s'articule autour de l'idée que la protection et l'exploitation responsable de la biodiversité sont une responsabilité qui revient à l'ensemble des Ontariennes et Ontariens et non seulement au gouvernement. En reconnaissance de ce fait, le Conseil de la biodiversité de l'Ontario est établi pour encadrer la mise en œuvre de la stratégie dans une optique de responsabilité partagée et d'action collective.
- La Stratégie prescrit la production, tous les 5 ans, d'un rapport sur l'état de la biodiversité dans la province.

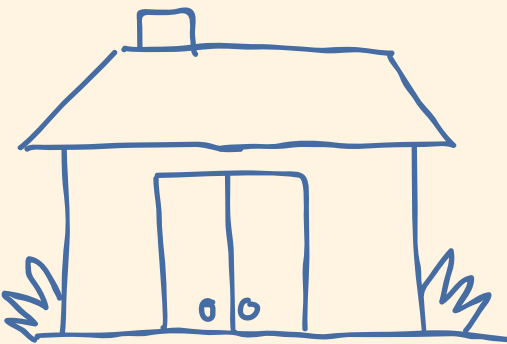
2010

- Le premier rapport sur l'état de la biodiversité de l'Ontario est publié; il s'agit d'une évaluation de l'état de la situation et des tendances pour 29 indicateurs.
- Le rapport montre que la population représente un fardeau considérable pour les ressources biologiques de la province et que la biodiversité est en déclin, particulièrement dans le Sud de l'Ontario.

2011

- La Stratégie de la biodiversité de l'Ontario est actualisée pour refléter les nouvelles connaissances et cibles, qui cadrent généralement avec ce que prévoient le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi associés. La Stratégie ontarienne de 2011 fixe 15 cibles.

Continuer



2015

- Le rapport de 2015 sur l'état de la biodiversité de l'Ontario est produit et publié sur un **site Web dynamique**; les indicateurs peuvent y être mis à jour lorsque de nouvelles données sont disponibles.
- Le rapport comprend 45 indicateurs et évalue les avancées dans la réalisation de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario.
- Le Conseil de la biodiversité de l'Ontario organise son premier sommet en vue d'accélérer la réalisation des objectifs et cibles de 2011 de la Stratégie.

2021

- Le rapport de 2021 sur l'état de la biodiversité de l'Ontario comporte 45 indicateurs et fait état des progrès par rapport aux cibles de 2011 de la Stratégie de la biodiversité.
- Le Conseil de la biodiversité de l'Ontario tient son second sommet pour encore faire progresser les objectifs et cibles de 2011 de la Stratégie.

2023

- La Stratégie de la biodiversité de l'Ontario est actualisée. Elle établit 13 cibles et 43 actions pour protéger et conserver la biodiversité au moyen d'une approche pansociétale.

13 cibles et
43 actions

pour protéger et
conserver la biodiversité
grâce à une approche
pansociétale

2025

- Le rapport de 2025 sur l'état de la biodiversité de l'Ontario est publié; il relate les progrès par rapport aux cibles de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario.
- Le rapport évalue 27 indicateurs — certains datant des rapports antérieurs, d'autres ayant été nouvellement créés au vu des cibles et actions prévues dans la Stratégie 2023-2030. D'autres indicateurs seront ajoutés ultérieurement, à mesure qu'ils seront fixés.

Continuer ➔



Photo: Sonia Cacoilo

Une stratégie actualisée pour l'Ontario

La mouture 2023 de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario est le fruit des meilleures données obtenues et de consultations publiques majeures visant à capturer un vaste éventail de perspectives. Les gens ont pu donner leur avis à l'aide d'un cahier en ligne et lors de webinaires. Les membres du Conseil de la biodiversité de l'Ontario ont animé des séances d'information pour encourager la participation et obtenir de la rétroaction. Plus de 1100 commentaires ont ainsi été reçus et ont servi à peaufiner la mission, la vision, les objectifs, les cibles et les actions de la Stratégie à la lumière des points de vue de la population.

La stratégie renouvelée oriente les efforts de conservation à l'échelle de la province au moyen de cinq axes thématiques: **donner des moyens d'agir, réduire les menaces, accroître la résilience, améliorer les connaissances, et transformer les investissements**. Deux de ces axes, «donner des moyens d'agir» et «transformer les investissements», sont des nouveautés. Le premier reconnaît que bon nombre de gens comprennent ce qu'est la biodiversité ainsi que son importance et ont des occasions d'agir. Le second invite au changement pour mieux valoriser la biodiversité afin de stimuler la croissance économique et de financer la conservation.

Chaque axe thématique s'appuie sur des résultats, des actions, des cibles et des objectifs à long terme.

Pour consulter la stratégie complète, visiter www.ontariobiodiversitycouncil.ca/fr/.

Photo: Paula Julio



Photo: Jon Clayton

Stratégie de la biodiversité de l'Ontario et cibles mondiales

La biodiversité n'a pas de frontières. La Stratégie de l'Ontario vient ainsi s'inscrire dans un mouvement d'ampleur mondiale pour reconnaître l'incidence de la biodiversité dans nos vies et prendre des mesures pour la protéger. La collaboration entre divers groupes pour atteindre les cibles de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario contribuera du même coup aux efforts déployés au titre de la Stratégie pour la nature 2030 du Canada et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (2021-2030).

Les gouvernements infranationaux et régionaux ainsi que divers autres organismes ont un rôle important à jouer dans l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux pour la biodiversité. La Déclaration d'Édimbourg — à laquelle souscrit le Conseil de la biodiversité de l'Ontario — rappelle la contribution essentielle des gouvernements infranationaux, des administrations municipales et des autorités locales à la gestion du vivant.

Rapports sur la biodiversité

Le Conseil de la biodiversité de l'Ontario chapeaute la surveillance de l'état de la biodiversité de l'Ontario et la présentation de rapports à ce sujet tous les cinq ans. Grâce à ce suivi et à l'évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs de 2030, il est plus facile de saisir les priorités en matière de conservation, de déterminer où il y a encore du travail à faire, et de célébrer les bons coups pour endiguer et renverser la perte de biodiversité.

Tableau 1. Évaluation des progrès par rapport aux cibles de l'Ontario pour la biodiversité

Cible	Progrès depuis 2020
Donner des moyens d'agir	
1. D'ici à 2025, tous les secteurs ont élaboré des plans d'action à l'appui de la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario; d'ici à 2030, ces plans sont mis en œuvre.	Peu de progrès – Quelques entreprises et secteurs tiennent compte de la biodiversité dans leurs plans d'affaires. Les politiques et lois qui favorisent la biodiversité ne sont pas évaluées dans cet indicateur. 
2. D'ici à 2025, la capacité de conserver la biodiversité est accrue à l'échelle individuelle; d'ici à 2030, tous agissent pour protéger et prendre soin de la biodiversité dans leur vie quotidienne.	Progrès modestes – Au total, 79% de la population de l'Ontario est sensibilisée à la biodiversité et à son importance pour la santé humaine. Cependant, les initiatives bénévoles ont décliné durant la pandémie de COVID-19 et n'ont pas encore repris. 
3. D'ici à 2030, les programmes et les mesures de conservation de la biodiversité sont inclusifs et équitables, en plus de refléter les savoirs autochtones et des perspectives diverses.	Peu de progrès – Une évaluation de l'inclusion du leadership et des savoirs autochtones devrait avoir lieu en 2030. Certains programmes ciblés ont été élaborés pour encourager la diversité, l'équité et l'inclusion en conservation, notamment l'exploration de la nature et l'apprentissage du camping et de la pêche. 

Cible

Progrès depuis 2020

Réduire les menaces	
4. D'ici à 2030, des méthodes d'aménagement du territoire visant à maintenir et à améliorer la biodiversité, comme les systèmes de patrimoine naturel, sont mises à profit aux échelles locale, régionale et provinciale.	Peu de progrès – Des organismes et municipalités de l'Ontario ont pris des engagements dans le cadre de la Déclaration d'Édimbourg et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. Certaines villes et municipalités ont des stratégies sur la biodiversité; d'autres y travaillent encore. 
5. D'ici à 2030, les effets néfastes des espèces envahissantes sur la biodiversité sont réduits davantage.	Progrès modestes – Beaucoup moins d'espèces envahissantes sont introduites dans les Grands Lacs, et des démarches sont en cours pour les prévenir, les détecter et les gérer. L'investissement dans la lutte contre ces espèces est une priorité pour maints organismes et agences, et des efforts sont déployés dans les écosystèmes aquatiques et terrestres, mais le problème reste présent dans bien des milieux en Ontario. 
6. D'ici à 2030, les rejets de polluants nuisibles à l'environnement sont réduits à un niveau qui n'est pas nocif pour la biodiversité et les services écosystémiques.	Progrès modestes – La réduction des polluants nocifs se poursuit, mais il y a encore des problèmes du côté des grands émetteurs industriels ainsi que des contaminants dans l'environnement. 

Cible

Progrès depuis 2020

Réduire les menaces		
7. D'ici à 2030, les effets du changement climatique sur la biodiversité sont réduits au minimum et la biodiversité est renforcée afin de soutenir l'atténuation de tels effets et l'adaptation.	Peu de progrès – Les émissions de GES en Ontario sont en déclin, mais les effets des changements climatiques s'aggravent pour l'environnement naturel. Un nombre croissant de programmes et d'initiatives visent à appliquer des solutions fondées sur la nature pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation.	
8. D'ici à 2030, la consommation de ressources et la production de déchets par personne sont réduites et se situent dans les limites de la biocapacité de l'Ontario.	Peu de progrès – L'empreinte écologique moyenne de la consommation de chaque Ontarienne et Ontarien a diminué, mais son total pour l'ensemble de la population surpasse toujours la biocapacité de la province. À voir les habitudes de consommation actuelles et les projections démographiques, elle devrait encore et toujours surpasser la biocapacité provinciale d'ici à 2030.	

Cible

Progrès depuis 2020

Accroître la résilience		
9. D'ici à 2025, les zones de restauration prioritaires sont définies; d'ici à 2030, des efforts sont déployés pour restaurer la biodiversité dans au moins 30% des zones prioritaires.	Progrès modestes – De nouveaux outils ont été mis au point pour établir les zones à restaurer en priorité. Certains organismes de conservation poursuivent cet exercice de priorisation pour orienter les décisions en matière de conservation et de restauration. Les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif de 30% d'ici à 2030 n'ont pas été évalués cette fois-ci; ils le seront dans le rapport de 2030.	
10. D'ici à 2030, grâce à des réseaux de zones protégées et de terres de conservation bien reliées, la préservation d'au moins 30% des écosystèmes terrestres et aquatiques est assurée.	Peu de progrès – Une évaluation des terres protégées et conservées est prévue en 2030. Selon l'information dans la Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation, en date de décembre 2023, ces terres totalisaient 10,9% du territoire de l'Ontario, ce qui est légèrement mieux qu'en 2020, mais toujours inférieur à la cible.	

Cible

Progrès depuis 2020

Accroître la résilience

11. D'ici à 2030, la conservation des espèces et des écosystèmes de l'Ontario suscitant des préoccupations est améliorée.

Peu de progrès – En janvier 2024, 268 espèces figuraient dans la Loi sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario, soit 25 de plus que lors du rapport de 2020. Si la situation de certaines de ces espèces s'est améliorée, elle a empiré pour d'autres. L'état des espèces dont la conservation est préoccupante et la superficie d'écosystèmes rares à être protégée n'ont virtuellement pas changé depuis 2020.



Améliorer les connaissances

12. D'ici à 2030, le cadre de recherche, de surveillance et de production de rapports sur la biodiversité de l'Ontario est amélioré et accessible, en plus de refléter divers systèmes de connaissances et perspectives.

Progrès modestes– L'Ontario continue de surveiller la biodiversité et d'en faire état via un système bien développé de signalement en ligne. Le libre accès aux données et l'introduction de nouveaux outils viennent faciliter la surveillance et la production de rapports à l'échelle de la province.



Cible

Progrès depuis 2020

Transformer les investissements

13. D'ici à 2030, les considérations relatives à la biodiversité sont intégrées dans les secteurs public et privé, notamment au moyen de la budgétisation, du financement, des investissements et de la divulgation financière.

Évaluation en cours – Une évaluation des investissements dans les secteurs public et privé devrait suivre en 2030. Les stratégies et les plans d'affaires tiennent de plus en plus compte de la biodiversité. De nouveaux outils, comme l'initiative du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature, peuvent orienter la planification financière.



Photo: Paula Julio



L'état de la biodiversité en Ontario

Diversité génétique

La taille réelle de **56%** des 115 populations évaluées était inférieure à 500 individus, un nombre trop faible pour maintenir un degré sain de diversité génétique.

Participation aux programmes d'agriculture écologiquement durable

Plus de **53,000** agricultrices et agriculteurs ont pris part au Plan agroenvironnemental de l'Ontario, dont 9300 depuis 2015.

Changements dans la couverture de glace des Grands Lacs

Entre 1973 et 2020, la couverture de glace maximale moyenne a décliné de décennie en décennie, la réduction étant plus marquée pour les lacs Supérieur **34%** et Ontario **30%**.

Condition physique et survie des ours polaires

Le nombre d'ours polaires dans le sud de la baie d'Hudson s'est accru de **29%** de 2016 à 2021, passant de 780 à 1119 individus.

Longueur des routes en Ontario

Selon la base de données Réseau routier de l'Ontario, les routes de l'Ontario se sont allongées de **6%** (12 695 km) de 2015 à 2024.

Index du stress aquatique

Les niveaux de stress aquatique sont plus élevés dans l'écozone des plaines à forêts mixtes, où l'impact des humains est le plus grand.

Conscience de la biodiversité et de son importance pour la santé humaine

Au total, **82%** des Ontariennes et Ontariens considèrent que la biodiversité joue un rôle important pour leur santé et leur bien-être.

Légende — Divisions des écozones

Portait général de 2025

Les progrès par rapport aux cibles de l'Ontario en matière de biodiversité ont été mesurés en 2025 pour déterminer quelles cibles à l'horizon 2030 sont en bonne voie de réalisation et lesquelles demandent d'en faire plus.

En général, les indicateurs de biodiversité pour 2025 révèlent un bilan mitigé (figure 1). C'est plus de la moitié (54 %) des cibles évaluées qui n'ont connu que peu de progrès, tandis que 38 % affichent des progrès modestes. On voit donc qu'il faut redoubler d'efforts et qu'il est crucial d'accélérer le travail de conservation pour atteindre les cibles de biodiversité.

Il est singulièrement compliqué d'évaluer les progrès pour l'axe «accroître la résilience», comme la restauration des écosystèmes et le renforcement de la résilience s'échelonnent souvent sur des décennies. Bien que certaines améliorations se dessinent déjà et que des démarches soient en cours sur le terrain, les progrès pourraient ne pas être évidents avant maintes années.

Le suivi et la production de rapports sur la biodiversité de l'Ontario se sont améliorés, et les outils ainsi que l'information à ce sujet se font plus accessibles, mais il faut impérativement accroître la surveillance à grande échelle.

La Stratégie de la biodiversité de l'Ontario 2023-2030 ajoute une cible pour le nouvel axe «transformer les investissements». Les travaux en vue d'atteindre cet objectif sont en cours et une évaluation est prévue dans le rapport de synthèse de 2030.

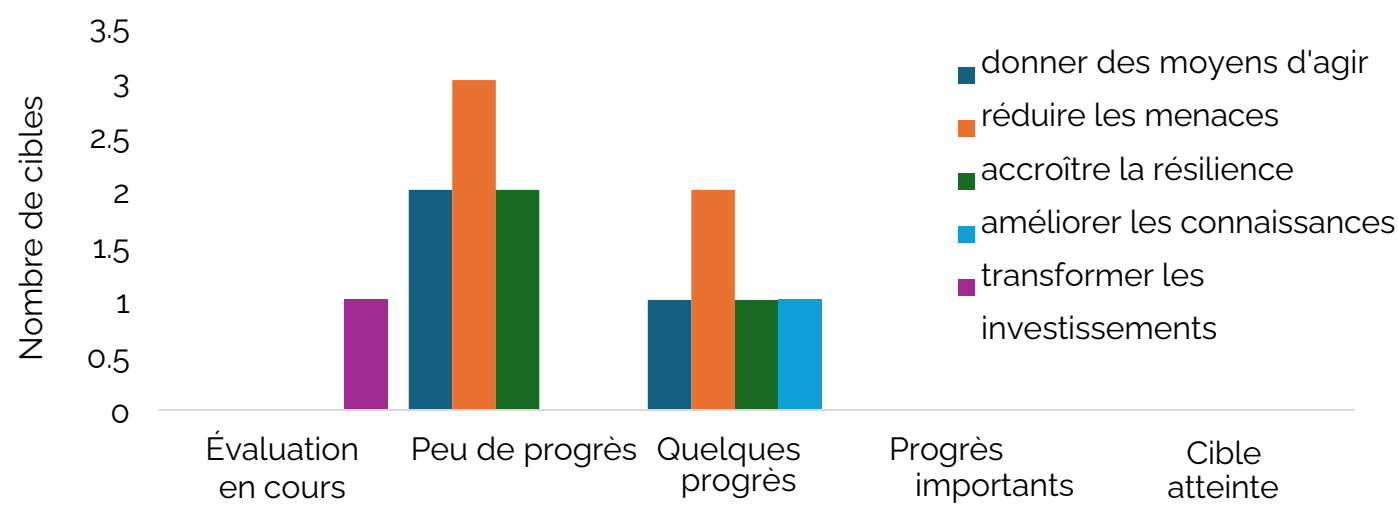


Figure 1. Progrès en 2025 par rapport aux cibles de biodiversité de l'Ontario, par axe..

État de la biodiversité de l'Ontario

Le suivi dans le temps de l'état de la biodiversité en Ontario fournit des informations précieuses sur l'évolution des tendances. En 2025, comme dans les rapports précédents, la plupart des indicateurs s'inscrivent dans une tendance mitigée (41 %) ou penchant vers l'amélioration (26 %) (figure 2). La proportion d'indicateurs tendant à s'être détériorés est de 15%, soit plus que les 12% antérieurs (en 2020 et 2015).

Cette détérioration accrue souligne le besoin de renforcer les efforts de conservation.

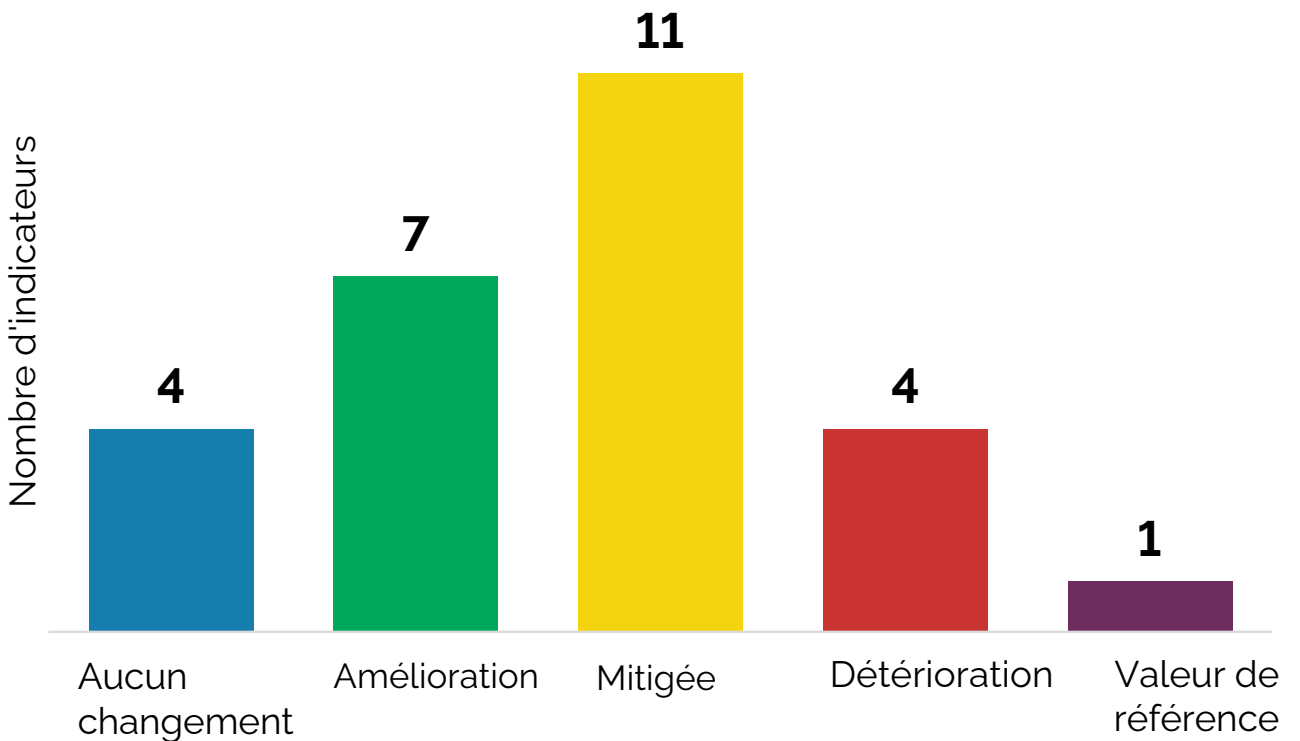


Figure 2. Évaluation des tendances en 2025 pour les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs dressent une synthèse de nos avancées vers l'atteinte des cibles: ils évaluent les pressions sur la biodiversité; l'état des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique; et l'action au chapitre de la conservation.

Les indicateurs affichant une détérioration ou un bilan mitigé sont principalement ceux se rapportant aux pressions sur la biodiversité. Les menaces comme la disparition des habitats, les changements climatiques et la consommation des ressources continuent de causer des pertes irréversibles pour la biodiversité ontarienne. Bien que certaines améliorations s'observent, comme la diminution

Selon les évaluations, la tendance pour la plupart des indicateurs se rapportant à la conservation va en s'améliorant, grâce à la prise de conscience sociétale sur l'importance de la biodiversité dans nos vies et nos collectivités. De plus en plus de gens en Ontario sont conscients de la biodiversité et de son importance pour leur santé, et conviennent qu'il devrait y avoir des investissements dans sa restauration et sa protection. La participation aux programmes d'incitatifs contribuant à la conservation, comme les programmes d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées et pour les terres protégées, ne cesse de croître; idem pour le Plan agroenvironnemental. Bien que des améliorations s'observent, le nombre de bénévoles pour la conservation de la biodiversité a diminué pendant la pandémie de COVID-19 et n'a pas tout à fait recouvré ses niveaux antérieurs. Et si les répondantes et répondants sondés convenaient de l'importance d'investir, beaucoup ne se sentaient pas prêts à se lancer seuls pour faire du bénévolat ou payer davantage pour des produits respectueux de la biodiversité.

A wide-angle photograph of a rocky coastline. The foreground is dominated by a dense field of grey and brown rocks of various sizes. To the left, a thick line of green trees borders the shore. The ocean extends to the horizon, with white-capped waves breaking against the rocky beach. The sky is a clear, pale blue.

Indicateur	Cible associée	Situation	Tendance
Espèces – Changements de statut des espèces en péril	11	Parmi les espèces réévaluées par le Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario entre 2018 et 2022, la plupart n'ont connu aucun changement, 27% sont passées à une catégorie de risque inférieure, et 9% sont passées à une catégorie de risque supérieure. Depuis 2021, 25 espèces ont été ajoutées à la Liste des espèces en péril en Ontario.	
Espèces – Espèces dont la conservation est préoccupante	11	La majorité des espèces dont la conservation est préoccupante ne présentaient aucun changement dans leur état général. Parmi celles qui ont changé, plus d'espèces sont passées à une catégorie de risque supérieure qu'à une catégorie inférieure entre 2015 et 2020.	
Espèces – Génétique	11	Sur les 115 populations évaluées pour en déterminer la taille réelle, 56% se trouvent sous le seuil de 500 individus, ce qui est insuffisant pour maintenir leur diversité génétique.	
Écosystèmes – Modifications du débit des cours d'eau	n/a	Quatre des sept indicateurs portant sur l'altération du débit des cours d'eau montrent une probabilité de changement pour au moins 50% des stations hydrométriques sur la période de référence de 30 ans la plus récente (1991-2020). L'un des changements les plus prévalents était l'accroissement de la torrentialité.	

Pressions sur la biodiversité

En 150 ans, l'activité humaine a rapidement transformé les écosystèmes partout sur la planète, ce qui a nui aux services essentiels qu'ils fournissent. La Stratégie de la biodiversité de l'Ontario fait ressortir les grandes pressions qui menacent les écosystèmes, notamment la perte d'habitats, les espèces envahissantes, la croissance démographique, la pollution, l'exploitation irresponsable des ressources et les changements climatiques.

Cet axe thématique comprend des indicateurs qui évaluent les tendances des principales menaces pour la biodiversité de l'Ontario. Il est bon de surveiller et d'évaluer ces pressions pour comprendre comment elles mènent à des changements environnementaux.

Indicateur	Cible associée	Situation	Tendance
Perte d'habitats – Fragmentation terrestre et routes	4	La fragmentation de l'environnement (à cause des routes et autres infrastructures) reste la plus élevée dans le Sud de l'Ontario.	
Espèces envahissantes – Espèces étrangères dans les Grands Lacs	5	Le rythme d'établissement de nouvelles espèces aquatiques étrangères dans les Grands Lacs continue de décliner.	
Pollution – Rejet de polluants nocifs	6	Le rejet de polluants nocifs est en baisse depuis 20 ans.	
Pollution – Ozone troposphérique	6	Dans les 30 dernières années, la médiane saisonnière d'ozone troposphérique a augmenté, mais le pic de concentration annuel a baissé.	

 Amélioration

 Détérioration

 Aucun changement

 Mitigée

 Valeur de référence

Indicateur	Cible associée	Situation	Tendance
Pollution – Qualité de l'eau des lacs intérieurs	6	Plus de 90% des lacs échantillonnés présentaient un pH et des taux de phosphore et de calcium dans des fourchettes acceptables; 2% affichaient un taux de calcium dangereusement bas.	
Changements climatiques – Émissions de gaz à effet de serre	7	Les émissions totales de GES varient d'une année à l'autre, mais dans l'ensemble, elles ont diminué et restent inférieures à 1990, vu l'abandon progressif de la production d'électricité au charbon et la pandémie de COVID-19. En 2022, les émissions ont toutefois commencé à augmenter, ce qui cadre avec la croissance démographique.	
Changements climatiques – Couverture de glace des Grands Lacs	7	La couverture de glace des Grands Lacs s'amenuise depuis 1973, malgré des variations d'années en années. La diminution est plus marquée pour le lac Supérieur et le lac Ontario.	
Changements climatiques – Changements dans la phénologie de la végétation	7	La saison de végétation s'allonge dans l'écozone du Bouclier boréal, dans la région boisée des Plaines à forêts mixtes, et dans la portion sud des basses terres de la baie d'Hudson. La partie côtière de ces mêmes basses terres, elle, a connu une saison raccourcie et plus tardive.	
Changements climatiques – Changements dans la santé et la population d'ours polaires	7	Les populations d'ours polaires ont diminué de 2011 à 2016, et augmenté de 2016 à 2021. Les estimations indiquent une grande variabilité dans la survie des oursons et dans les taux de reproduction en 2021.	

Indicateur	Cible associée	Situation	Tendance
Consommation – Empreinte écologique et biocapacité	8	L'empreinte écologique de la consommation en Ontario a diminué par personne, mais augmenté pour la population dans son ensemble, et reste supérieure à la biocapacité de la province. L'empreinte écologique individuelle des Ontariennes et Ontariens est très élevée par rapport au reste du monde, bien qu'elle soit inférieure à la moyenne canadienne. Un constat qui devrait se maintenir vu les tendances actuelles de consommation et les projections démographiques.	
Perte d'habitat – Couvert terrestre	n/a	Entre 2015 et 2020, le couvert terrestre naturel s'est légèrement contracté dans le Sud de l'Ontario, tandis qu'il est demeuré relativement stable dans le Nord.	
Écosystèmes – Stress aquatique	n/a	Entre 2000 et 2015, le nombre de bassins versants touchés par des modifications humaines a grimpé d'environ 64%, particulièrement dans le Sud de l'Ontario.	

 Amélioration
 Déterioration
 Aucun changement
 Mitigée
 Valeur de référence

Réaction du milieu de la conservation

Malgré les difficultés, il y a un réseau robuste et grandissant de personnes et d'organisations qui s'efforcent de protéger et de restaurer la biodiversité de l'Ontario. Qu'il s'agisse de protéger et de conserver les terres publiques ou d'assurer l'intendance environnementale des propriétés privées, la population est profondément engagée dans la préservation de la biodiversité.

Les indicateurs pour cet axe thématique évaluent les démarches des individus et des organisations pour conserver et bonifier la biodiversité.

Indicateur	Cible associée	Situation	Tendance
Conservation financière – Biodiversité dans le milieu des affaires	1	La plupart des entreprises évaluées traitaient d'enjeux environnementaux dans leurs rapports. Peu disposaient de mécanismes de surveillance de la biodiversité, mais une seule ne tenait aucunement compte des questions environnementales ou de biodiversité dans ses programmes ou sa politique interne.	
Intendance environnementale – Efforts bénévoles	2	Entre 2006 et 2023, le nombre de personnes à faire du bénévolat pour la conservation de la biodiversité ontarienne a légèrement diminué. L'action bénévole était en hausse jusqu'en 2019, mais a diminué avec la pandémie et n'a pas retrouvé son erre d'aller depuis.	
Éducation – Curriculum primaire/ secondaire	2	Le curriculum ontarien est régulièrement mis à jour pour refléter les nouveaux concepts de biodiversité. Les programmes-cadres révisés couvrent l'éducation environnementale, les changements climatiques et la perte de biodiversité ainsi que les stratégies de maintien et de restauration des écosystèmes.	

Indicateur	Cible associée	SituationStatus	Tendance
Éducation – Programmes d'enseignement postsecondaire	2	La biodiversité est partiellement intégrée aux programmes d'enseignement postsecondaire, y compris dans les écoles de commerce. Il était ainsi fait référence à la biodiversité dans 68% des programmes de premier cycle en 2020.	
Sensibilisation	2	En 2024, 79% des personnes interrogées connaissaient le terme biodiversité (une augmentation de 19% par rapport à 2014), et 88% étaient d'accord pour que l'on investisse dans la restauration et la protection de la biodiversité.	
Intendance environnementale – Programmes d'incitatifs fiscaux	3	L'augmentation s'est poursuivie entre 2004 et 2024 dans le nombre de propriétés foncières inscrites au Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées (PEFTP) et au Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées (PEFFA). La superficie protégée s'est accrue de 21% pour le PEFFA et de 58% pour le PEFTP.	
Gestion durable – Agriculture durable	3	Depuis 2020, la participation au Programme des plans agroenvironnementaux reste relativement stable (environ 4 600 fermes depuis 2020). De 1992 à 2024, plus de 53 000 exploitations agricoles ont pris part au programme; la participation d'année en année étant assez variable.	

 Amélioration

 Détérioration

 Aucun changement

 Mitigée

 Valeur de référence

Indicateur	Cible associée	Situation	Tendance
Intendance environnementale – Zone de restauration	9	La superficie de terres faisant l'objet d'activités d'intendance et de restauration a augmenté en Ontario, mais varie d'une année à l'autre.	

Photo: Christoph Ng



Prochaines étapes

Le présent rapport est important pour faire le point sur les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs et cibles fixés dans la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario 2023-2030. Les indicateurs seront mis à jour en ligne sur sobr.ca à mesure que de nouvelles informations seront disponibles. Le but est que les personnes, organisations et gouvernements intéressés puissent consulter les données et informations les plus fiables et récentes pour mieux comprendre, conserver et protéger la biodiversité.

Le prochain rapport sur l'état de la biodiversité de l'Ontario devrait suivre en 2030. Il devrait détailler la suite des progrès et efforts dans l'application de la Stratégie 2023-2030.

Pour en savoir plus sur l'état de la biodiversité de l'Ontario et la Stratégie de la biodiversité de l'Ontario, visiter Ontariobiodiversitycouncil.ca/fr et sobr.ca.

Citation recommandée

Conseil de la biodiversité de l'Ontario, 2025. État de la biodiversité de l'Ontario: Synthèse 2025. Un rapport du Conseil de la biodiversité de l'Ontario, Peterborough (Ontario). sobr.ca/report.



Pour consulter les rapports
antérieurs, visiter
sobr.ca/report



Conseil de la
biodiversité
de l'Ontario

Photo: Sandra Johnson